

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2024

---

LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES  
VÉGÉTALES - (N° 2595)

## AMENDEMENT

N ° CE22

présenté par

Mme Galzy, M. Loubet, M. de Lépinau, M. de Fournas, M. Meizonnet, M. Falcon, Mme Laporte,  
M. Lopez-Liguori, Mme Sabatini, Mme Florence Goulet, M. Beurain et M. Tivoli

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 10 par la phrase suivante :

« Les résultats sont transmis au Parlement dans les meilleurs délais. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire que les résultats soient transmis au Parlement afin que les parlementaires puissent prendre connaissance de l'ensemble des données qui fourniront une base solide pour la prise de décisions futures.